

INFORMATIONS SUR LA RENTREE 2026

1) Phase d'inscriptions :

Les résultats d'affectation des futurs élèves de 6^{ème} seront envoyés par mail aux familles le lundi 15 juin 2026.

Les dossiers d'inscriptions seront envoyés aux écoles de secteur avant cette date. Pour les élèves scolarisés dans une école hors secteur, les familles devront venir chercher les dossiers au secrétariat du collège.

Une fois votre enfant **affecté**, les dossiers d'inscriptions sont à rendre **en main propre** du **vendredi 19 juin 2026 au mercredi 24 juin 2026** selon les horaires précisés sur les dossiers.

2) Fermeture et ouverture du collège pendant les congés d'été :

Le secrétariat du collège est ouvert jusqu'au vendredi 10 juillet 2026 à 14h00 et rouvrira à partir du mardi 25 août 2026 à 9h.

3) Organisation de la rentrée :

➤ Pour les élèves de 6^{ème}, la rentrée aura lieu le **mardi 1er septembre 2026 à 9h00**. Ils seront accueillis par leurs professeurs principaux. Les élèves externes seront libérés à 11h50. Les cours reprendront à 13h50 jusqu'à 16h.

Les professeurs ont prévu une activité de cohésion l'après-midi. Les élèves doivent donc venir en tenue de sport avec une casquette et une gourde.

Le jour de la rentrée, les élèves doivent prendre leur cartable avec une trousse, leur agenda, quelques feuilles dans une pochette. Il est inutile de prendre toutes les autres fournitures.

Les élèves de 6^{ème} n'auront pas cours le mercredi 2 septembre 2026.

➤ Pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, la rentrée aura lieu le **mercredi 2 septembre 2026 à 8h30**.

Ils seront accueillis par les professeurs principaux et commenceront les cours de leur emploi du temps à partir de 10h. Les élèves externes seront libérés à 11h50. Les cours reprendront selon les emplois du temps dès le lendemain.

➤ Les cours reprendront pour **tous les niveaux** normalement à partir du **jeudi 3 septembre 2026 à 8h00**.

4) Réunions de rentrée :

En raison du changement de direction, les réunions de rentrée seront programmées courant septembre à une date qui vous sera précisée à la rentrée.

5) Carnet de liaison :

Les carnets de liaison seront distribués aux élèves le jour de la rentrée. Les élèves devront toujours l'avoir sur eux et devront le présenter à chaque passage au portail.

6) Chéquier collégien et kit de rentrée :

Le département du Tarn donne à tous les élèves du département un chéquier collégien d'une valeur de 230€. Celui-ci sera distribué le jour de la rentrée contre signature.

Les élèves de 6^{ème} seront aussi bénéficiaires d'un kit de rentrée contenant une calculatrice collège, un dictionnaire et un petit sac à doc.

7) Langues vivantes et options :

Le choix des langues vivantes et des options appartient aux familles. Les choix sont définitifs pour les langues. Une option peut être arrêtée à l'issue de l'année scolaire. **Aucune demande d'arrêt ne sera acceptée après la rentrée.**

8) Régimes de sortie et de demi-pension :

Le régime de sortie que vous avez défini lors de l'inscription est applicable dès le jour de la rentrée. Si vous souhaitez effectuer un changement à la rentrée, il faudra que votre enfant en fasse la demande à la vie scolaire.

La demi-pension est appliquée dès le premier jour de classe.

Les élèves qui n'auront pas rendu la fiche des régimes seront par défaut régime 1.

9) Constitution des classes :

Les classes de 6^{ème} sont réalisées en concertation avec les professeurs des écoles. Pour les autres niveaux, ce sont les professeurs principaux ainsi que l'équipe de vie scolaire qui sont chargés de cette mission.

De nombreux critères entrent dans la constitution de ces classes : mixité fille-garçon, hétérogénéité de niveau scolaire, options, répartition des élèves à besoins particuliers, répartition des AESH...

Pour ces raisons, aucune demande des familles ne sera prise en compte pour la composition des classes lors des inscriptions.

T. GIRAUD

La principale,

